



JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE MISE EN RESEAU DES ACTEURS ET ACTRICES DES PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE DU GRAND EST



Jeudi 15 juin 2023
Hôtel de ville - Reims



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Reims.fr

Mot d'accueil

- Mme Marie DEPAQUY, adjointe au maire déléguée à la santé, à la prévention et aux affaires sociales

La mise en réseau

La mise en réseau des professionnels-les de la réussite éducative répond à un besoin d'échanges (exprimé par les professionnels-les) afin de :

- mieux articuler le PRE aux missions des partenaires
- renforcer les compétences en interne des équipes

Ouvert à l'ensemble des équipes de réussite éducative de la région Grand Est, ce réseau se veut un lieu d'échange, de confrontation et de qualification.

Objectifs :

- ◆ Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels-les de la réussite éducative des différents territoires
- ◆ Initier des réflexions sur des thématiques en partant des actions mises en œuvre par les territoires
- ◆ Créer du lien entre les PRE et donner l'occasion de travailler sur certains sujets et objets communs
- ◆ Permettre la rencontre et les échanges avec des acteurs-rices ressources autour des sujets identifiés.
- ◆ Interpeller collectivement les partenaires en permettant la remontée des problématiques du terrain.

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Restitution d'une recherche action pilotée par le CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée) sur 4 territoires (dont un territoire du Grand Est)

Cette recherche – action s'inscrit dans une démarche plus globale d'analyse des logiques et modalités de coopération entre les acteurs locaux qui interviennent en direction de la jeunesse, dans le champ socioéducatif.

La définition de la coopération qui a constitué le point de départ de cette recherche-action décrit une relation d' « *entente entre les membres d'un groupe dans le but d'accéder à un ou des buts communs* ».

Plus globalement, au niveau de l'ORIV, la notion de coopération renvoie au fait de « faire œuvre commune ».

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Pour l'ORIV, à travers les travaux menés depuis 2021...

La **coopération** est le fait d'agir, de travailler conjointement avec une personne ou un groupe de personnes, de faire œuvre commune. Elle représente donc un travail collectif.

En cela, la coopération implique de se faire confiance, de comprendre et d'accepter les limites de compétence des autres, de penser la controverse et d'accepter la conflictualité.

Ce qui détermine la coopération ce sont 3 éléments : la volonté des acteurs, le but commun et le fait d'intervenir sur un même territoire. Cela nécessite du temps.

Elle se différencie donc de la notion de coordination. Cette dernière repose sur une division du travail qui n'implique pas forcément de travailler collectivement, ensemble et de faire œuvre commune.

Pour aller plus loin : <https://www.oriv.org/publication/vacances-en-quartiers-populaires-face-a-la-crise-de-nouveaux-modes-dorganisation-enquete-et-cycle-de-rencontres-de-janvier-a-juin-2021/?hilit=cooperation> ainsi que le cycle sur l'évaluation notamment l'intervention de la FONDA : <https://www.oriv.org/publication/evaluation-finale-des-contrats-de-villes-dossier-ressources/>

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs et échanges avec les participants

Dans le cadre de la recherche-action, la **coopération est un principe d'action qui mobilise plusieurs acteurs intervenant dans des champs de politiques publiques différents qui se recoupent mais jamais complètement.**

Les politiques publiques se sont progressivement spécialisées et segmentées et ont engendré des silos de compétences qui sont parfois complexes à connecter.

La recherche-action a identifié des objets de travail qui sous certaines conditions peuvent devenir des sujets de coopérations :

- Des politiques publiques
- Des programmes spécifiques (PRE, Cités éducatives...) qui visent à coordonner des actions et à structurer un réseau d'acteurs
- Des actions co-portées
- Des suivis partagés de situations individuelles qui rassemblent des acteurs qui ont en commun d'accompagner les mêmes publics mais sur des périmètres différents.

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs et échanges avec les participants

Les difficultés voire les paradoxes de la coopération :

Le travail en coopération suppose une relation d'équivalence, une organisation horizontalisée du travail et des relations partenariales. Il pourrait difficilement naître d'une injonction de la part de la puissance publique. Or l'enjeu de « coopération » devient parfois une injonction.

- Si la coopération permet de dépasser les logiques de silos des politiques publiques, il faut pourtant que les institutions qui structurent ces politiques publiques (en sont chef de file, les financent) reconnaissent l'utilité du travail en coopération, sans quoi ce dernier ne pourrait avoir lieu.
- On est parfois dans un paradoxe où la demande de coopération est exprimée mais il est également nécessaire d'en donner la possibilité, le temps et les moyens, de la mise en œuvre des coopérations.

La difficulté peut également résulter d'une inadéquation des acteurs partis prenante de la coopération.

- La recherche-action a mis en évidence que dans certains terrains, les acteurs les premiers concernés par la démarche de recherche-action (par exemple, ceux de la politique de la ville, porteurs d'une transformation du mode d'action publique) en ont

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Les freins à lever

Pour coopérer, il est nécessaire de disposer d'un cadre commun de travail (sur le fond et la forme). Or des points de tensions (des divergences) peuvent exister :

- De postures professionnelles
- Des systèmes de valeurs
- De référentiels d'intervention
- Les éléments de langage
- Les positions éthiques

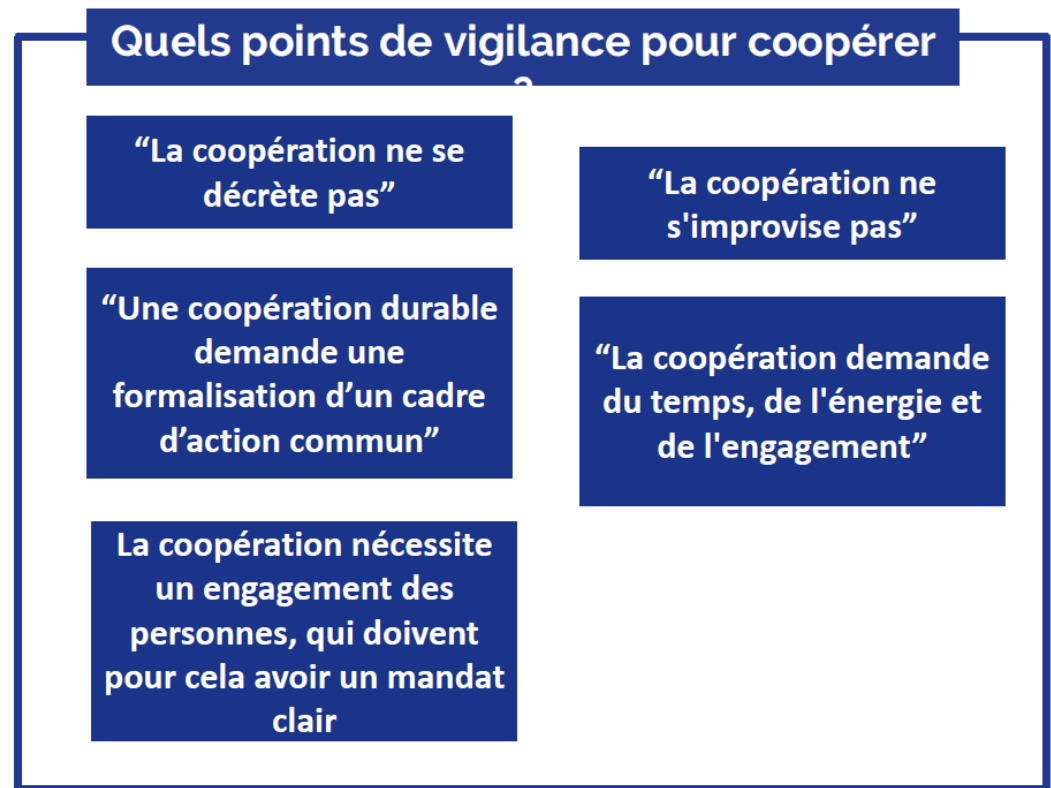
→ Une nécessaire acculturation et connaissance / clarification des missions et se doter d'un cadre pour agir en commun.

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Les conditions de réussite :

- Interconnaissance des acteurs
- Structuration et efficacité de la coopération
- Des outils communs pour faciliter les échanges entre partenaires

→ Sur la base de ces éléments, quelques points de vigilance... (travaux ORIV en lien avec la FONDA – janvier 2022)



Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Quelles bonnes pratiques pour coopérer ?

➤ Dès la mise en place d'une coopération

Bonnes pratiques	Comment faire ?
Identifier les acteurs concernés par sa problématique, en tenant compte de la complexité	Cartographier les acteurs, leurs champs d'intervention et leurs actions
Construire une vision partagée des enjeux du territoire	Construire un diagnostic partagé
Définir un but commun (projet de transformation) de façon collective	Définir collectivement un scénario idéal de transformation
Penser à construire collectivement une démarche évaluative	Définir un but commun, des indicateurs de suivi
Créer un climat de confiance entre les membres de la coopération	Prévoir des moments d'interconnaissance. Adopter une posture bienveillante, d'écoute et de partage. Verbaliser, médiatiser les problèmes

Les enjeux de dynamique de coopération des acteurs socio-éducatifs

Quelles bonnes pratiques pour coopérer ?

➤ Pour la pérennisation d'une coopération

Bonnes pratiques	Comment faire ?
Formaliser et structurer la coopération	Coconstruire une charte : c'est un document pérenne et transmissible incluant les valeurs, les règles et les objectifs. Préciser l'intérêt de chacun à participer à la coopération.
Mettre en place un dispositif de communication permanent entre les membres	Création de newsletter, intranet, groupes de travail...
Veiller à ajuster les rôles de chaque partie prenante, les actions mises en œuvre, en fonction des retours du terrain	Suivi et analyse des dispositifs d'évaluation
S'appuyer sur un mécanisme de coordination qui permet d'assurer la bonne mise en cohérence des actions portées par chacun	Créer une structure dédiée, déléguée des personnes du groupement à ce travail de mise en lien... Adopter la bonne posture pour concilier horizontalité et respect des règles collectives

Echanges avec les participants-es

Témoignages

- Action de remédiation en psychomotricité par le PRE d'Épernay
- Le collectif POP (Parents O pluriel)
- La guidance familiale par la sauvegarde de l'enfance de la Marne

Ateliers d'échanges autour des enjeux de coopération des acteurs socio-éducatifs

Au regard des éléments évoqués précédemment et des témoignages, et en partant de vos propres expériences :

Quelles sont les compétences nécessaires au travail en coopération ? Quels en sont les prérequis pour développer le travail en réseau ?

Quelles méthodes de travail pour créer et entretenir la coopération ?

Quels sont les intérêts à coopérer ? Quelles plus-values sur la continuité des parcours ?